

LA RESIDENCE SOCIALE

Siège social : 3 AVENUE DE L'EUROPE - 92300 LEVALLOIS PERRET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

PKF Arsilon Audit France
de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

LA RESIDENCE SOCIALE
3 avenue de l'Europe
92300 LEVALLOIS PERRET

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA RESIDENCE SOCIALE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Audit France


Pierre BIANQUART

COMPTES ANNUELS DE LA RESIDENCE SOCIALE

EXERCICE 2023



SOMMAIRE

ACTIF.....	3
PASSIF	4
COMPTE DE RESULTAT ½.....	5
COMPTE DE RESULTAT 2/2.....	6
COMPTE DE FONCTIONNEMENT.....	7
PREAMBULE	8
1.INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)	8
1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE ».....	8
1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmes.....	8
1.3 Moyens.....	9
2.FAITS SIGNIFICATIFS.....	10
3 REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
3.1 Principes et Référentiels comptables	11
3.2 Agrégation des comptes.....	11
3.3 Changement de réglementation comptable	13
3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilise	13
3.5 Participations, autres titres immobilises et Valeurs mobilières de placements	14
3.6 Stocks	14
3.7 Créances.....	14
3.8 Provisions	14
3.9 Fonds Propres.....	15
3.10 Fonds Dédiés	15
3.11 Réserves	16
3.12 Report à nouveau et Résultats	16
3.13 Provisions règlementées.....	17
4.INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN	18
4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements.....	18
4.2 Disponibilités et VMP	23
5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN	24
5.1 Fonds propres sans droit de reprise	24
5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements.....	25

5.3	Résultat de l'exercice et résultat effectif.....	29
5.4	Tableau des fonds dédiés	31
5.5	Tableau des provisions	32
5.6	Etat des échéances et dettes.....	33
5.7	Etat des emprunts	34
6.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT -CROD-CER	35
6.1	Compte d'exploitation de la gestion contrôlée	35
6.2	Compte d'exploitation de la gestion propre.....	36
6.3	Informations relatives aux entités faisant appel à la générosité du public.....	37
6.3.1	Compte de résultat par origine et destination (CROD).....	37
6.3.2	Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER).....	38
7.	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	39
7.1	Engagements de retraite :.....	39
7.2	Engagement de crédit-bail et locations longue durée :.....	39
8.	AUTRES INFORMATIONS.....	41
8.1	Loi relative au volontariat associatif.....	41
8.2	Honoraires Commissaires aux comptes.....	41
8.3	charges et produits exceptionnels.....	41
8.4	Tableau des filiales et participations.....	42
8.5	Charges et produits constatés d'avance.....	42
8.6	Charges à payer.....	42
8.7	Produits à recevoir	42
8.8	Bilan financier	43

ACTIF

Association Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

BILAN COMBINE AU 31/12/2023

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	(Selon règlement ANC 2018-06 et 2019-04)			Selon CRC 1999-01
	2023			2022
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	62 027	48 021	14 006	17 203
Frais de recherche et de développement			0	0
Donations temporaires d'usufruit			0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droit & valeurs similaires	137 797	130 077	7 720	11 274
Immobilisations Incorporelles en cours			0	0
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations Corporelles				
Terrains	575 249		575 249	575 249
Constructions	13 741 943	8 710 389	5 031 554	5 239 933
Installations techniques, matériel et outillage	10 651 136	6 366 379	4 284 757	3 933 642
<i>Autres Immobilisations Corporelles (comptes 2019)</i>			0	
Immobilisations Corporelles en cours	144 706		144 706	531 838
Avances et acomptes			0	0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	272 009		272 009	262 010
Autres titres immobilisés	13 814		13 814	13 514
Prêts	525 550		525 550	52 056
Autres Immobilisations financières	54 539		54 539	58 529
TOTAL I	26 178 770	15 254 867	10 923 903	10 695 247
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	5 550		5 550	11 701
Créances				
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 198 915	14 170	2 184 745	2 158 584
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres créances	463 915		463 915	467 404
Avances et acomptes versés sur commande	13 272		13 272	15 879
Valeurs mobilières de placement	762		762	762
instrument de trésorerie				
Disponibilités	11 463 360		11 463 360	10 655 767
Charges constatées d'avance	145 827		145 827	140 397
TOTAL II	14 291 600	14 170	14 277 430	13 450 494
Frais d'émission des emprunts TOTAL			0	0
Primes de remboursement des emprunts TOTAL				
Ecart de conversion (actif) TOTAL				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	40 470 371	15 269 037	25 201 334	24 145 741

PASSIF

Association Résidence Sociale

3 avenue de l'Europe

92300 - LEVALLOIS-PERRET

BILAN COMBINE AU 31/12/2023

PASSIF	2023 (Selon ANC 2018-06 et 2019- 04)	2022 (Selon CRC 1999- 01)
FONDS ASSOCIATIFS / FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Fonds propres statutaires activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	482 079	482 079
- Fonds propres complémentaires des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	1 223 236	1 223 236
- Fonds propres complémentaires des activités sous gestion propre	5 966 725	5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds propres statutaires		
- Fonds propres complémentaires	0	
Ecart de réévaluation		
Réserves		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	4 116 370	3 981 584
- Réserves pour projet de l'entité sous gestion propre	1 408 270	1 909 510
- Autres		
Report à nouveau		
Report à nouveau des activités sous gestion propre	1 490 616	1 272 732
Report à nouveau des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	-509 743	-301 893
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	2 294 486	1 095 609
- Dont résultats des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	1 023 081	421 631
- Dont résultats sous gestion propre	1 271 404	673 978
Situation nette des activités sous gestion propre	10 137 014	9 822 944
Situation nette des activités sociales et medico-sociales sous gestion contrôlée	6 335 024	5 806 638
SITUATION NETTE (sous-total)	16 472 038	15 629 582
Fonds Propres consommables		
Subventions d'investissement	639 975	732 026
Provisions réglementées	447 902	416 082
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL I	17 559 916	16 777 690
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 515 757	1 230 065
- Sur subvention		
- Sur autres ressources		
TOTAL II	1 515 757	1 230 065
PROVISIONS		
Provisions pour Risques	216 137	180 000
Provisions pour Charges	0	0
TOTAL III	216 137	180 000
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 164 357	1 913 505
Emprunts et dettes financières divers	71 641	59 245
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 433	12 668
Redevables créditeurs	1 853	2 139
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840 026	1 003 884
Dettes sociales et fiscales	2 480 920	2 463 372
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 199	31 169
Autres dettes	248 578	459 421
Produits constatés d'avance	75 517	12 583
TOTAL IV	5 909 523	5 957 986
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	25 201 334	24 145 741
<small>(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 1 087 488 €</small>		

COMPTE DE RESULTAT 1/2

Association Résidence Sociale		
3 avenue de l'Europe 92300 - LEVALLOIS		
COMPTE DE RESULTAT COMBINE AU 31/12/2023		
COMPTE DE RESULTAT	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 520	965
Ventes de biens et services		
- Ventes de biens	130 016	117 901
dont ventes de dons en nature		
- Ventes de prestations de services	6 124 328	6 590 949
Produits des tiers financeurs		
- Concours publics et subventions d'exploitation	17 221 449	15 059 956
dont Contributions financières des autorités de tarifications relatives aux activités SMS	17 221 449	15 059 956
- Subventions		
- Produits liés à des financements réglementaires		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	13 245	35 353
- Mécénats		
- Legs, donations et assurances vie		
Contributions financières		
Reprises s/ amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	323 923	333 357
- Harmonisation du PC : (retraitement IFC)	831 599	786 168
Utilisation des fonds dédiés	423 693	614 178
Quote part de résultat sur opérations faites en commun		
Autres produits	3 301 488	3 108 929
TOTAL I	28 371 261	26 647 756
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandise	19 059	25 592
variation de stock		
Autres Achats et charges externes	7 586 411	7 602 938
Aides financières	80 621	2 640
Impôts, Taxes et versements assimilés	1 033 142	966 752
Salaires et traitements	11 639 951	10 914 025
Charges sociales	4 709 802	4 676 553
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	850 928	740 447
- sur actif circulant		
Dotations aux provisions	324 274	457 119
Reports en fonds dédiés (2020)	709 386	502 986
Autres Charges	32 832	6 830
TOTAL II	26 986 406	25 895 881
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 384 855	751 876

COMPTE DE RESULTAT 2/2

COMPTE DE RESULTAT		2023	2022
PRODUITS FINANCIERS			
De participations		335	187
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		534 852	11 555
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL III	535 188	11 742
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés		36 855	38 984
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	TOTAL IV	36 855	38 984
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		498 333	-27 242
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		183 578	297 556
Sur opérations en capital		347 232	133 972
Reprises s/ provisions, dépréciations et transferts de charges		0	0
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
	TOTAL V	530 810	431 528
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		4 807	7 820
Sur opérations en capital		46 567	27 194
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions		43 445	785
Fonds dédiés (2019)			
Engagement à réaliser sur ressources affectées			
	TOTAL VI	94 818	35 799
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		435 992	395 730
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 633 662	913 782
Participation des salariés au résultat	TOTAL VII		
Impôts sur les bénéfices	TOTAL VIII	24 694	24 754
TOTAL DES PRODUITS (I+ III+ V)		29 437 259	27 091 026
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		27 142 773	25 995 417
EXCEDENT OU DEFICIT		2 294 486	1 095 609

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

Comptes de fonctionnement résumé du 1er janvier au 31 décembre 2023

DESIGNATION	Gestion Contrôlée	Gestion Propre	Total	Total 2022
PRODUITS DES ACTIVITES	17 906 710	6 413 202	24 319 912	22 858 600
AUTRES PRODUITS	955 637	3 274 362	4 229 999	4 037 185
PRODUITS D'EXPLOITATION	18 862 347	9 687 564	28 549 911	26 895 785
Achats	876 381	955 376	1 831 757	1 757 849
Services Extérieurs	1 520 538	2 081 415	3 601 953	2 967 851
Autres Services Extérieurs	2 141 474	319 043	2 460 517	3 107 050
Taxes et versements assimilés	875 820	157 323	1 033 142	993 360
Charges de personnel	11 200 576	5 149 177	16 349 753	15 590 578
Autres charges de gestion courante	539 828	295 116	834 944	627 421
Dotations aux amortiss. et provisions	1 521 655	362 933	1 884 588	1 770 305
CHARGES D'EXPLOITATION	18 676 273	9 320 382	27 996 655	26 814 413
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG	721 514	110 085	831 599	876 258
RESULTAT D'EXPLOITATION	907 588	477 267	1 384 855	957 630
PRODUITS FINANCIERS	489	534 699	535 188	11 783
CHARGES FINANCIERES	34 262	2 593	36 855	75 241
RESULTAT FINANCIER	-33 773	532 106	498 333	-63 458
RESULTAT COURANT	873 814	1 009 374	1 883 188	894 172
PRODUITS EXCEPTIONNELS	232 546	298 264	530 810	528 841
CHARGES EXCEPTIONNELLES	83 279	11 539	94 818	78 459
RESULTAT EXCEPTIONNEL	149 267	286 725	435 992	450 383
Impôts sur les Sociétés		24 694	24 694	24 754
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 023 081	1 271 404	2 294 486	1 319 801

PREAMBULE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont caractérisés par les données suivantes :

Total du bilan : **25 201 334 Euros**

Compte de résultat :

Total des produits : 29 437 259 Euros

Total des charges : 27 142 773Euros

Excédent **2 294 486 Euros**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023. Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

1.INFORMATIONS GENERALES : OBJET SOCIAL, MISSIONS et MOYENS DE LA RESIDENCE SOCIALE - (Article 431-2 du règlement ANC N° 2018-06)

1.1 L'association « LA RESIDENCE SOCIALE »

La Résidence Sociale est une association loi 1901 fondée en 1908 par Marie-Jeanne BASSOT.

Selon les termes de l'article premier de ses statuts, La Résidence Sociale « a pour but d'aider les individus et les familles à résoudre les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans les domaines de l'éducatif, du social ou du médical ».

Un projet renouvelé en 2019 pour poursuivre l'histoire

Le projet associatif, revisité en 2019 ambitionne à la fois de poursuivre la montée en compétences techniques des acteurs œuvrant autour des personnes vulnérables que la Résidence sociale accompagne, et à remobiliser ces acteurs autour du sens de l'action sociale et médicosociale d'origine, en s'appuyant sur les principes d'action d'origine, qui valorisaient les rapports humains directs et de voisinage dans le respect des différences, en cherchant à les adapter au contexte et à l'environnement d'aujourd'hui.

1.2 La raison d'être et ses principes d'action réaffirmes

La Raison d'être d'une organisation est un repère essentiel pour donner du sens, gagner en motivation et en cohésion, renforcer l'alignement de toutes les parties prenantes. Définie avec des mots justes et inspirants, elle est un puissant facteur d'attractivité et de différenciation. Elle ne décrit pas ce que fait la structure ni comment elle le fait, mais elle décrit pourquoi elle le fait, à quoi elle sert, quelle est la finalité de son action.

Raison d'être de l'Association :

Sur les territoires où elle est implantée, la Résidence sociale prend soin des personnes vulnérables qu'elle accompagne et mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie épanouissants et inclusifs

Fort de son histoire et de principes d'action qu'elle a souhaité poser dès l'origine, la Résidence sociale réaffirme les conditions par lesquelles elle veut donner sens aujourd'hui à ses actions et au développement de ses projets. Elle pose ainsi 4 principes d'action :

PRINCIPE N°1

Initier des coopérations en impliquant le plus en amont possible de chaque action et projet tous les acteurs concernés (usagers, familles, professionnels, bénévoles, représentants politiques et institutionnels, partenaires...) pour favoriser une démarche de co-construction partagée et portée par tous.

PRINCIPE N°2

Privilégier des coopérations de voisinage, de proximité, pour que ces relations humaines soient développées dans une connaissance mutuelle et personnelle les uns, des autres qui s'établit puis s'enrichit dans le temps.

PRINCIPE N°3

Promouvoir au sein de ces coopérations des relations "d'égal à égal" en reconnaissant les différences de chacun et en exploitant la richesse de ces différences pour construire des solutions plus riches, ajustées, comprises et soutenues par tous.

PRINCIPE N°4

Construire des relations basées sur la confiance, encourager le plus largement possible et accompagner les initiatives prises et portées par chacun des acteurs.

1.3 Moyens

Au sein de 19 établissements et services, les équipes pluridisciplinaires et aguerries, (253.36 ETP) accompagnent au quotidien plus de 600 personnes vulnérables, tout âge confondu. LA RESIDENCE SOCIALE mobilise des acteurs de proximité pour construire avec ces personnes des parcours de vie inclusifs et épanouissants, à travers trois territoires.

- TERRITOIRE DES HAUTS-DE-SEINE
 - Externat Médico-Pédagogique Europe
 - Esat Atelier du Château
 - Centre d'accueil de jour l'horizon (CAJ)
 - Foyer l'horizon

- TERRITOIRE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
 - Institut Médico-Educatif Chaptal
 - Externat Médico-Professionnel
 - Esat Pleyel
 - Esat Marville

- TERRITOIRE DU MAINE-ET-LOIRE
 - Institut Médico-Educatif de Briançon
 - Maison d'Accueil Spécialisé / Dispositif Jeunes Adultes
 - SESSAD
 - SAMSAH
 - Activités Séjour Répits / USC

- ACTIVITES EN GESTION PROPRE (sur les 3 pôles)
 - Activités Hôtellerie
 - Activités associatives
 - Résidence Autonomie les Jonquilles (RAJ)
 - Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château
 - SAAD
 - Habitat Inclusif

Les modalités de financement :

Le financement du fonctionnement des établissements est assuré par les pouvoirs publics en fonction du type d'accueil proposé :

- Dotations des Conseil départementaux
- Dotations de l'Etat à travers l'ARS.

Concernant la gestion propre les financements sont les suivants :

- Dons provenant de la générosité du public
- Recettes commerciales des ESAT
- Produits des activités de la gestion propre (location de salles, ASC sur le pôle 49)
- Recettes des locataires du RAJ

2.FAITS SIGNIFICATIFS

Certains faits sont venus augmenter le périmètre de ressources sur l'exercice 2023 :

- Intégration dans le CPOM PDL du Séjour de Répits (expérimentation de 2 ans)
- Création de l'USC par le basculement de 3 places de l'IME. Autorisation donnée pour 15 ans.
- Création de la SCI Lrs Les Fourches et acquisition du bâtiment à Pierrefitte sur Seine.
- Financement de 2 places supplémentaires à l'Ime Chaptal à compter du 01 septembre 2023.
- Développement de l'activité blanchisserie à l'Esat Marville – acquisition d'une nouvelle calandreuse

CPOM

Pour mémoire, l'Association a signé un CPOM régional le 29 décembre 2020 avec les Autorités de tarification et de contrôle : L'ARS des pays de Loire et le Conseil Départemental du Maine et Loire, pour la période 2021-2025. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :

- IME
- MAS
- SESSAD
- SAMSAH

Une convention relative au versement d'une dotation de prix de journée globalisé a été signé le 14 juin 2023 avec le Conseil Départemental afin d'organiser le financement de l'accueil des Séjours Répît qui entre désormais dans le périmètre du CPOM pays de Loire.

Un CPOM régional Ile de France le 12 décembre 2017 avec les Autorités de tarification et de contrôle : L'ARS Ile de France et le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, pour la période 2018-2022. Les établissements entrant dans le périmètre du CPOM sont :

- EMP
- EMPRO
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- Esat Atelier du Château
- FOYER et CAJ l'Horizon

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Principes et Référentiels comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Indépendance des exercices ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les postes d'actif et de passif du bilan ainsi que les postes de charges et de produits au compte de résultat sont inscrits sans compensation.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant :

- Du **règlement n°2014-03** de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général en tenant compte de ses règlements ultérieurs modificatifs lorsque ces derniers sont applicables à l'entité ;
- Du **règlement n°2018-06** de l'ANC du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le règlement N° 1999-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Du **règlement N° 2019-04** de l'ANC du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif et abrogeant le chapitre II du titre I du livre V du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Du **code de l'action sociale et des familles (CASF)** , pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L.312.1 du CASF

3.2 Agrégation des comptes

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée (art. R314.82 CASF) et des comptes de liaison enregistrent toutes les opérations entre établissements et services. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, il a été effectué :

- Une sommation des différentes comptabilités,
- Une élimination des opérations internes de l'Association. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun et des prestations réciproques. Le résultat comptable de l'Association est déterminé par différence entre les produits et les charges.
- Le résultat comptable comprend :
 - Le résultat définitivement acquis des « Activités en gestion propre »,
 - Les résultats sous contrôle des tiers financeurs des « Activités contrôlées ». Les résultats sous contrôle des tiers financeurs ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les autorités compétentes qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R314-52 du CASF.

En ce sens, deux niveaux de résultats apparaissent :

- **Le résultat comptable** en conformité avec les principes et règles comptables en vigueur. Ce résultat est arrêté par le Conseil d'Administration.
- **Le résultat effectif** sous-contrôle du tiers financeur qui correspond au résultat comptable auquel on ajoute les résultats antérieurs repris pour les établissements financés par le Conseil départemental et les ARS
- Pour les établissements entrant dans le cadre du CPOM avec l'ARS, le résultat effectif est affecté par l'association sous réserve des règles en vigueur.

Les structures intégrées en 2023 sont les suivantes :

Gestion Contrôlée :

- Siège
- EMP
- EMPRO
- IME Chaptal
- Esat Pleyel
- Esat Marville
- IME Bauné
- MAS
- SESSAD
- SAMSAH
- Séjour Répit
- Unité Passerelle - USC
- Esat Atelier du Château
- FOYER L'Horizon
- CAJ l'Horizon

Gestion propre :

- Activités Associatives
- Gestion commerciale des ESAT Pleyel, Marville et Atelier du Château
- Résidence Autonomie Jonquilles (RAJ)
- Activités Séjour Répits / Hôtellerie
- Activités SR / Habitat Inclusif
- SAAD

3.3 Changement de réglementation comptable

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu au cours de l'exercice 2023.

Pour mémoire l'entité applique depuis le 1er janvier 2020 les nouveaux règlements comptables suivants :

- Le règlement n°2018-06 de l'ANC du 5 décembre 2018
- Le règlement N° 2019-04 de l'ANC du 08 novembre 2019

Ces règlements comptables sont d'application rétrospective et ont principalement impacté dans leur mise en œuvre, outre la présentation générale des comptes annuels applicable à toute personne morale de droit privé à but non lucratif, les postes suivants du bilan et du compte de résultat de l'Association :

- Les fonds propres,
- Les fonds reportés et dédiés
- Les subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables (comptes 102) ont été reclassées en subventions d'investissement (comptes 13) Les reprises au compte de résultat qui auraient été constatées sur les exercices précédents (selon nouveau règlement) ont été comptabilisés en report à nouveau.

Des lignes spécifiques distinguant les éléments relatifs aux activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée ou sous gestion propre sont présentées dorénavant dans le bilan (particulièrement pour les fonds propres avec ou sans reprise, le résultat, le report à nouveau et les réserves)

L'application de la réglementation comptable mise en place par le règlement ANC n°2018-06 et ANC 2019-04 aux opérations en cours n'a pas modifié les comptes des exercices antérieurs.

3.4 Règles d'évaluation d'amortissements et de dépréciation de l'actif immobilisé

(Art 834-3 du règlement ANC 2014-03)

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux ou à leur coût de production, les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation n'étant pas inclus dans ce coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Constructions :	30 à 50 ans
Agencements et aménagements :	5 à 20 ans
Mobilier de bureau :	3 à 5 ans
Matériel informatique :	1 à 5 ans

Application des règlements CRC 2002 -10 et CRC 2004 -06 applicables en France relatifs aux acquisitions significatives :

➤ Immobilisations acquises avant le 01 janvier 2007 :

Les immobilisations et principalement les immeubles avaient pu être retraités au cours de l'exercice 2006 selon la méthode des composants.

➤ Immobilisations acquises depuis le 01 janvier 2007 :

Décomposition pour les acquisitions significatives

3.5 Participations, autres titres immobilisés et Valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires.

Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est alors constituée.

La méthode retenue pour les cessions est le coût unitaire moyen pondéré. (CUMP)

Les placements réalisés correspondent à des placements non risqués en capital.

3.6 Stocks

Les stocks sont des actifs détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité, ou en cours de production pour être vendus, ou destinés à être consommés dans le processus de production ou de prestations de services, sous forme de matières premières ou de fournitures.

Les stocks sont évalués selon la méthode du « Premier entré, Premier sorti ». La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et frais accessoires (hors frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les principales créances sont relatives au prix de journée ou à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée.

3.8 Provisions

La direction de l'Association, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

Les provisions (hors provisions réglementées CASF) sont constatées dès lors qu'il existe une obligation légale, réglementaire, conventionnelle ou reconnue par l'établissement, vis-à-vis d'un tiers, dont il est certain ou probable qu'elle entraînera une sortie de ressources au profit de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et qu'une estimation fiable peut être réalisée.

3.9 Fonds Propres

Présentation

Conformément à l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 et à l'article 431-5 du règlement ANC 2018-06, l'activité sociale et médico-sociale est présentée dans un tableau de variation, distinctement de l'activité en gestion propre dans une subdivision spécifique pour les postes suivants :

- Réserves
- Report à nouveau
- Excédent ou déficit de l'exercice.

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat linéairement au même rythme que les actifs subventionnés.

Les modifications induites en 2020 par les nouveaux règlements comptables pour ce qui concerne les subventions inscrites préalablement en fonds associatifs sans droit de reprise ou avec droit de reprise sont exposées au chapitre « 3.3 Changement de réglementation comptable », ci-dessus.

3.10 Fonds Dédiés

(Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ». (Art 132-1 du règlement ANC n° 2018-06)

Les fonds dédiés sont constitués des montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes avec leur accord :

- les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles ;
- les autres contributions accordées par l'autorité de tarification. Ces fonds dédiés sont dénommés « fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS ».

Sont aussi inscrits, le cas échéant, les montants non utilisés pendant l'exercice des ressources suivantes :

- subventions d'exploitation
- contributions financières reçues d'autres personnes morales de droit privé à but non lucratif
- Ressources liées à la générosité du public comprenant les dons manuels, le mécénat, les legs, donations et assurances-vie.

Pour les contributions financières reçues des autorités de tarification, les montants comptabilisés auparavant en « provision règlementée pour renouvellement des immobilisations » ont été reclassés en fonds dédiés conformément aux dispositions du règlement n°2019-04.

3.11 Réserves

Les réserves suivantes sont inscrites au compte 106 « réserves ». Ce sont les excédents affectés durablement à l'entité jusqu'à décision contraire des organes compétentes :

Poste 1068 : réserves pour projet de l'entité (ancienne réserve pour projet associatif)

Poste 10685 : Réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :

Subdivisions :

- Poste 106852 : Excédents affectés à l'investissement
- Poste 106855 : Excédent affecté à la couverture du besoin en fonds de roulement
- Poste 106856 : Réserve de compensation des déficits
- Poste 106857 : Réserve de compensation des charges d'amortissement

3.12 Report à nouveau et Résultats

➤ Report à Nouveau : 981 KE

Conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire qui approuve en N les comptes de l'exercice N-1, le déficit ou l'excédent des activités propres de l'association de l'exercice N-1 peut être affecté en report à nouveau ainsi que l'affectation des résultats N-1 des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée et ayant signé un CPOM.

Ce poste comporte au 31 décembre les lignes suivantes :

- Report à nouveau des activités sous gestion propre pour un montant total de + 1 491K€
- Report à nouveau des activités sous gestion contrôlée pour un montant total de -510K€

Les retraitements et affectations sont présentés ci-dessous :

	Solde au 01/01/2023	affectation 2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
	110., 115 & 119..				110., 115 & 119..
Association	-654 572	-1 284			-655 856
ESAT Pleyel commercial	1 032 585	418 774			1 451 359
ESAT Marville commercial	791 671	143 333			935 004
Activités SR - HI	399 903	14 358		204 497	209 764
ESAT Atelier du château - commercial	364 447				364 447
SAAD	20 508	10 019			30 527
Hôtellerie	-655 750	-97 701			-753 450
RAJ les Jonquilles	-26 061	-65 118			-91 179
Total activités sous gestion propre	1 272 731	422 382	0	204 497	1 490 616

Siège	-331 966	-29 761			-361 726
EMP	-387 734				-387 734
IME Chaptal	-32 140	3 148			-28 993
EMPro	-43 461	3 683			-39 778
ESAT Pleyel social	-130 786	3 055			-127 731
ESAT Marville social	-76 004	3 679			-72 325
IME Bauné	322 676	-340 657			-17 980
SEJOUR REPIT		204 497			204 497
UNITE PASSERELLE - USC	0				0
ESAT Atelier du château - social	-25 186		55 195	71 302	-41 293
C.AJ l'horizon	320 185	10 905	35 220	39 686	326 625
FOYER l'horizon	-9 261	1 370	47 448	57 828	-18 271
SESSAD	28 870				28 870
SAMSAH	6 049	-36 816			-30 767
MAS	56 862				56 862
Total activités sous gestion contrôlée	-301 893	-176 897	137 863	168 816	-509 743
TOTAL DES REPORTS A NOUVEAU	970 838	245 484	137 863	373 313	980 873

➤ Résultats de l'exercice : 2 294K€

Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée : 1 023K€
Dont réserves pour projet de l'entité sous gestion propre : 1 271 K€

Le montant de 1 023 KE constitue une éventuelle créance (selon contrôles à venir) vis à vis des organismes financeurs, maintenue en report à nouveau.

➤ Précision résultat net comptable / résultat administratif

Le résultat net comptable de l'exercice apparaissant au passif du bilan ne reprend pas le résultat de l'exercice N-2.

Il apparaît au bilan un résultat différent de celui figurant au compte de résultat à la ligne « résultat administratif »

Le résultat administratif de l'exercice est présenté pour chaque établissement (voir dernière ligne du compte de fonctionnement - Gestion contrôlée) et correspond au cumul du résultat repris de N-2 et du résultat provisoire de l'exercice en cours soumis à contrôle de l'autorité de tarification.

3.13 Provisions règlementées

Les provisions règlementées sont des provisions qui ne répondent pas à la définition du plan comptable général et qui sont constituées en vertu d'un niveau supérieur spécifique législatif ou réglementaire (CASF).

Conformément aux décisions de l'autorité de tarification, les provisions suivantes peuvent être constituées et sont mouvementées en fonction des décisions de celle-ci ; elles concernent :

- Des provisions règlementées destinées à renforcer la couverture du BFR : Poste 141000
- Des provisions règlementées pour produits financiers des ESMS : Poste 148300
- Des provisions afférentes aux plus-values nettes d'actif : Poste 148600
- Des provisions règlementées pour renouvellement des immobilisations : Poste 142000

(Après accord de l'autorité de tarification et dans les enveloppes limitatives de crédits selon M22 bis – NB : Poste 142 non repris dans le règlement ANC 2019-04)

4. INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN

4.1 Immobilisations et amortissements par nature et par établissements

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

DESIGNATION	VALEUR AU DEBUT DE L'EXERCICE	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE
		ACQUISITIONS	CESSIONS	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement	73 987		11 960	62 027
Autres Immobilisations	167 228		29 431	137 797
TOTAL I	241 215	-	41 391	199 824
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	575 249			575 249
Constructions	13 720 102	21 841		13 741 943
Installations Techniques, Matériel et outillage général	5 667 001	246 922	62 647	5 851 275
Matériel de Transport	660 673	81 943	100 145	642 471
Matériel de Bureau et Informatique	463 705	75 773	12 450	527 028
Autres	3 069 547	571 260	10 446	3 630 361
Immobilisations corporelles en cours	531 838	107 495	494 627	144 706
Avances & acomptes	-			-
TOTAL II	24 688 115	1 105 234	680 314	25 113 035
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et Créances rattachées à des participations	262 010	9 999		272 009
Autres titres immobilisés	13 514	300		13 814
Prêts et autres immobilisations financières	110 584	478 824	9 319	580 089
TOTAL III	386 108	489 123	9 319	865 912
TOTAL I + II + III	25 315 438	1 594 357	731 024	26 178 771

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

DESIGNATION	MONTANTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE LINEAIRE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE A DEDUIRE	MONTANTS A LA FIN DE L'EXERCICE
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Frais d'Etablissement	56 784	3 197	11 960	48 021
Autres Immobilisations	155 954	3 555	29 431	130 077
TOTAL I	212 738	6 752	41 391	178 098
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Constructions	8 480 170	189 203		8 669 373
Installations Techniques, Matériel et outillage général	2 887 464	279 377	24 742	3 142 099
Matériel de Transport	369 757	70 739	92 659	347 837
Matériel de Bureau et Informatique	383 873	73 897	12 450	445 320
Autres	2 286 190	222 676	36 726	2 472 140
Immobilisations corporelles en cours				
Retraitement des Immobilisations				
TOTAL II	14 407 453	835 892	166 577	15 076 769
TOTAL I + II	14 620 191	842 644	207 968	15 254 867

ACTIF

IMMOBILISATIONS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	ACQUISITIONS	CESSIONS	TRANSFERT	AU 31/12/N
Siège	80 769	2 084	12 833		70 019
Association	2 464 938				2 464 938
E.M.P.	5 863 495	502 401	371 796		5 994 100
I.M.E. Chaptal	582 488	52 826	74 137		561 177
E.M.PRO.	845 976	20 905	34 090		832 790
E.S.A.T. Pleyel Commercial	158 490	787	26 159		133 118
E.S.A.T. Pleyel Social	260 962	5 196	15 495		250 663
E.S.A.T. Marville Commercial	574 942	9 500	24 784		559 658
E.S.A.T. Marville Social	316 552	35 507	4 858		347 202
I.M.E.(spécifique + commun)	4 579 274	86 134	23 587		4 641 821
SEJOUR REPIT	1 393 743	35 483		- 1 126 161	303 065
Unité Passerelle - USC	2 932	15 133			18 066
Activités SR - HI	714				714
Activités Hôtellerie	1 098	10 394	1 098	1 126 161	1 136 555
SESSAD	755 633	88 618	615		843 636
M.A.S	344 767	7 291			352 057
RAJ les Jonquilles	200 476	7 662	615		207 523
SAMSAH	1 763	4 138			5 901
E.S.A.T. Atelier du Château Social	2 013 411	52 573			2 065 984
E.S.A.T. Atelier du Château Commercial	1 668 762	18 971	10 408		1 677 325
C.AJ l'horizon	486 813	14 971	24 315		477 469
FOYER l'horizon	2 331 334	37 745			2 369 078
TOTAL	24 929 329	1 008 319	624 789	-	25 312 859

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF

AMORTISSEMENTS PAR
ETABLISSEMENT

	AU 01/01/N	DOTATIONS	CESSIONS	AU 31/12N
Siège	62 056	7 843	12 833	57 065
Association	1 211 514	51 685		1 263 199
E.M.P.	3 028 544	233 200		3 261 743
I.M.E. Chaptal	385 961	48 791	74 137	360 615
EMPRO	522 782	42 050	34 022	530 811
E.S.A.T. Pleyel Commercial	93 504	13 107	20 963	85 648
E.S.A.T. Pleyel Social	154 781	24 829	13 205	166 405
E.S.A.T. Marville Commercial	458 105	23 818	13 228	468 695
E.S.A.T. Marville Social	176 483	26 173	4 858	197 799
I.M.E.(spécifique + commun)	2 190 713	108 946		2 299 659
SESSAD	201 431	33 866		235 297
MAS	98 225	9 020		107 246
RAJ les Jonquilles	169 347	7 907		177 254
SEJOUR REPIT	63 084	13 386		76 471
Unité Passerelle - USC	114	1 307		1 421
Activités SR - HI	469	238		707
Activités Hôtellerie	395 340	39 335		434 675
SAMSAH	629	1 098		1 727
E.S.A.T. Atelier du Château Social	1 886 972	44 453		1 931 425
E.S.A.T. Atelier du Château Commerci	1 564 507	36 590	10 408	1 590 689
C.A.J l'horizon	459 821	7 075	24 315	442 582
FOYER l'horizon	1 495 807	67 927		1 563 734
TOTAL	14 620 191	842 644	207 968	15 254 867

ACTIF

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATIONS	AU 31/12/N-1	Augmentations	Diminutions	AU 31/12/N
Association	296 604	470 299		766 903
Siège	10			10
E.M.P.	12		12	-
E.M.P.R.O.	4 702			4 702
IME CHAPTAL	600			600
E.S.A.T. Pleyel Commercial	2 000	1 992	2 000	1 992
E.S.A.T. Pleyel Social	13 298			13 298
E.S.A.T. Marville Commercial	3 800			3 800
E.S.A.T. Marville Social	-			-
IME BAUNE	36 588	8 940		45 528
SESSAD	300			300
FOYER l'horizon	2 114		2 114	-
SEJOUR REPIT	6 799	1 784	40	8 543
Unité Passerelle - USC	2 374	1 784		4 158
Activités SR - HI	1 009	1 254		2 263
Activités Hôtellerie	1 973			1 973
RAJ les Jonquilles	6 160	986		7 146
Esat Atelier du Château social	4 155	92	2 417	1 830
Esat Atelier du Château commercial	3 609	1 992	2 736	2 865
TOTAL	386 108	489 123	9 319	865 911

4.2 Disponibilités et VMP

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF

DISPONIBILITES

TOTAL

11 464 122

Disponibilité des activités sous gestion contrôlée

6 397 593

EMP	1 425 094
I.M.E. Chaptal	1 087 203
EMPRO	321 745
E.S.A.T. Pleyel Social	189 643
E.S.A.T. Marville Social	340 321
I.M.E.	878 579
Esat Atelier du Château Social	171 750
Sessad	417 088
C.A.J l'horizon	649 366
FOYER l'horizon	131 478
SAMSAH	49 419
Séjour Répit	140 771
Unité Passerelle - USC	40 667
M.A.S	554 470

Disponibilité des activités sous gestion propre

Association	-	5 065 767
E.S.A.T. Pleyel Commercial	2 391 998	
E.S.A.T. Marville Commercial	1 737 484	
Esat Atelier du Château Commerci	516 799	
RAJ les Jonquilles	-	
Activités SR - HI	340 613	
Hôtellerie	-	
SAAD	78 874	

Valeurs mobilières de placement

762

FOYER - CAJ l'horizon	762
-----------------------	-----

5. INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

5.1 Fonds propres sans droit de reprise

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIF

FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE

ACTIVITES SOCIALES & MEDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTROLEE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
F.Siège	14 500		14 500
E.M.P.	393 314		393 314
I.M.E. Chaptal	54 393		54 393
E.M.PRO.	148 605		148 605
I.M.E.	162 700		162 700
SESSAD	-		-
ESAT Atelier du château	-		-
C.AJ l'horizon	50 293		50 293
FOYER l'horizon	881 510		881 510
TOTAL	1 705 315	-	1 705 315

ACTIVITES SOUS GESTION PROPRE	AU 31/12N-1	MOUVEMENTS	AU 31/12/N
Association	5 765 794,85		5 765 795
ESAT Pleyel	48 254,76		48 255
ESAT Marville	104 018,62		104 019
RAJ les Jonquilles	48 656,29		48 656
Esat Atelier du château	-		-
TOTAL	5 966 725	-	5 966 725
TOTAL DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE	7 672 040	-	7 672 040

5.2 Tableau de variation des fonds propres par nature et par établissements

VARIATION DES FONDS PROPRES (hors activités ESSMS)	A L'OUVERTURE au 01/01/2023	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	Retraitement	A LA CLOTURE au 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	5 966 725					5 966 725
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserves	1 909 510	98 759	0	600 000		1 408 269
Report à nouveau	1 272 732	422 382	0	204 497	0	1 490 616
Excédent ou déficit de l'exercice	673 978	-673 978	1 271 404			1 271 404
Situation nette des activités sous gestion propre	9 822 944	-152 837	1 271 404	804 497	0	10 137 014

VARIATION DES FONDS PROPRES ET AUTRES POSTES SPECIFIQUES SOUS GESTION CONTROLEE DES ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

VARIATIONS DES FONDS PROPRES (activités ESSMS)	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Virements cpte à cpte	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 705 315					1 705 315
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Réserves	3 981 584	169 695	0	34 909		4 116 370
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :	0					0
Report à nouveau	1 341 853		-176 897			1 164 956
Report à nouveau dont la prise en charge est différée	-1 322 381		137 863	168 816		-1 353 334
Report à nouveau des charges rejetées	-321 364					-321 364
TOTAL	5 385 007	169 695	-39 034	203 725	0	5 311 943
Résultats des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	421 631	-421 631	1 023 081			1 023 081
Excédent ou déficit de l'exercice						
Situation nette des Ets en gestion contrôlée	5 806 638	-251 937	984 047	203 725	0	6 335 024

Situation nette **16 472 038**

	Solde au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
	1021..			
Association	5 765 795	0		5 765 795
ESAT Pleyel commercial	48 255			48 255
ESAT Marville commercial	104 019			104 019
RAJ les Jonquilles	48 656			48 656
Total activités sous gestion propre	5 966 725	0	0	5 966 725
Siège	14 500			14 500
EMP	393 314			393 314
IME Chaptal	54 393			54 393
EMPro	148 605			148 605
IME Bauné	162 700			162 700
C.AJ l'horizon	50 293			50 293
FOYER l'horizon	881 510			881 510
Total activités sous gestion propre	1 705 315	0	0	1 705 315
TOTAL DES FONDS PROPRES	7 672 040	0	0	7 672 040

	Solde au 01/01/2023	affectation 2022	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
	106..				
Association	-647 921				-647 921
ESAT Pleyel commercial	1 593 376			600 000	993 376
ESAT Marville commercial	642 599				642 599
Activités Socio-culturelles	0				0
ESAT Atelier du château - commercial	321 455	98 759			420 214
RAJ les Jonquilles	0				0
Total activités sous gestion propre	1 909 510	98 759	0	600 000	1 408 269
Siège					0
EMP	705 748	123 835			829 583
IME Chaptal	882 766				882 766
EMPro	154 894	20 000			174 894
ESAT Pleyel social	124 195				124 195
ESAT Marville social	196 736				196 736
IME Bauné	1 139 016				1 139 016
ESAT Atelier du château - social	233 602	-36 551			197 051
C.A.J l'horizon	129 181	42 682			171 863
FOYER l'horizon	100 410			34 909	65 501
SESSAD	205 673	15 761			221 435
MAS	109 364	3 967			113 330
Total activités sous gestion propre	3 981 584	169 695	0	34 909	4 116 369
TOTAL DES RESERVES	5 891 095	268 454	0	634 909	5 524 640

	Solde au 01/01/2023	affectation 2023	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
	110., 115 & 119..				110., 115 & 119..
Association	-654 572	-1 284			-655 856
ESAT Pleyel commercial	1 032 585	418 774			1 451 359
ESAT Marville commercial	791 671	143 333			935 004
Activités SR - HI	399 903	14 358		204 497	209 764
ESAT Atelier du château - commercial	364 447				364 447
SAAD	20 508	10 019			30 527
Hôtellerie	-655 750	-97 701			-753 450
RAJ les Jonquilles	-26 061	-65 118			-91 179
Total activités sous gestion propre	1 272 731	422 382	0	204 497	1 490 616

Siège	-331 966	-29 761			-361 726
EMP	-387 734				-387 734
IME Chaptal	-32 140	3 148			-28 993
EMPro	-43 461	3 683			-39 778
ESAT Pleyel social	-130 786	3 055			-127 731
ESAT Marville social	-76 004	3 679			-72 325
IME Bauné	322 676	-340 657			-17 980
SEJOUR REPIT		204 497			204 497
UNITE PASSERELLE - USC	0				0
ESAT Atelier du château - social	-25 186		55 195	71 302	-41 293
C.A.J l'horizon	320 185	10 905	35 220	39 686	326 625
FOYER l'horizon	-9 261	1 370	47 448	57 828	-18 271
SESSAD	28 870				28 870
SAMSAH	6 049	-36 816			-30 767
MAS	56 862				56 862
Total activités sous gestion contrôlée	-301 893	-176 897	137 863	168 816	-509 743
TOTAL DES REPORTS A NOUVEAU	970 838	245 484	137 863	373 313	980 873

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIF

RESERVES

TOTAL RESERVES 5 524 639**TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activité sous gestion contrôlée) 4 116 370****Réserve des plus values 3 604**

FOYER / CAJ 3 604

Excédents / investissements 2 303 043

EMP	436 451
I.M.E. Chaptal	205 318
EMPro	55 000
E.S.A.T. pleyel	20 000
E.S.A.T. Marville	50 000
I.M.E.	999 619
E.S.A.T. ADC Social	154 571
SESSAD	180 375
C.A.J l'horizon	96 863
MAS	104 846

Excédents / couverture du BFR 583 481

E.M.P	245 395
I.M.E. Chaptal	98 627
EMPRO	41 521
E.S.A.T. pleyel Social	68 602
E.S.A.T. Marville Social	114 337
E.S.A.T. ADC Social	15 000

Réserves compensation 598 887

EMP	64 321
IME Chaptal	147 621
EMPRO	78 373
E.S.A.T. pleyel social	35 593
E.S.A.T. Marville social	32 400
IME	108 458
E.S.A.T. ADC social	27 480
MAS	8 484
SESSAD	24 511
C.A.J l'horizon	60 000
FOYER l'horizon	11 647

Compensation charges d'amortissement 627 354

EMP	514 617
IME	30 940
SESSAD	16 548
C.A.J l'horizon	15 000
FOYER l'horizon	50 249

TOTAL RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE (activités sous gestion propre) 1 408 270**Excédents / Projets Associatifs 1 408 270**

Association	(647 921)
E.S.A.T. pleyel commercial	993 376
E.S.A.T. Marville commercial	642 599
E.S.A.T. ADC commercial	420 215

PASSIF

REPORT A NOUVEAU

TOTAL	980 873
--------------	----------------

<u>Report a nouveau des activités sous gestion propre</u>	1 490 616
--	------------------

Association	(655 856)
E.S.A.T. Pleyel	1 451 359
E.S.A.T. Marville	935 004
Esat Atelier du château	364 447
Activités SR - HI	209 764
Hôtellerie	(753 450)
RAJ les Jonquilles	(91 179)
SAAD	30 527

<u>Report a nouveau des activités sous gestion contrôlée</u>	-509 743
---	-----------------

Siège	(361 726)
EMP	(387 734)
I.M.E. Chaptal	(28 993)
EMPro	(39 778)
E.S.A.T. pleyel	(127 731)
E.S.A.T. Marville	(72 325)
I.M.E.	(17 980)
E.S.A.T. ADC Social	(41 293)
SESSAD	28 870
SAMSAH	(30 767)
Séjour Répit	204 497
Unité Passerelle - USC	-
CAJ l'horizon	326 625
Foyer l'horizon	(18 271)
MAS	56 862

5.3 Résultat de l'exercice et résultat effectif

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIF

RESULTAT DE L'EXERCICE

TOTAL **2 294 486**

Activités sous gestion contrôlée **1 023 081**

Frais de Siège	20 708
EMP	151 651
IME Chaptal	194 639
EMPRO	175 844
E.S.A.T. Pleyel	33 427
E.S.A.T. Marville	36 859
IME	53 303
SESSAD	69 902
MAS	33 679
SAMSAH	12 509
SEJOUR REPIT	106 373
UNITE PASSERELLE - USC	9 841
E.S.A.T. ADC	11 386
C.A.J l'horizon	48 979
FOYER l'horizon	63 982

Activités sous gestion propre **1 271 404**

Association	459 774
E.S.A.T. Pleyel commercial	305 179
E.S.A.T. Marville commercial	144 365
RAJ les Jonquilles	(6 896)
Activités SR - HI	96 275
Activités Hôtellerie	(45 451)
SAAD	28 699
E.S.A.T. ADC commercial	289 459

RESULTAT DE L'EXERCICE

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESULTAT COMPTABLE	2 294 486	1 095 609
Dont résultat Gestion propre	1 271 404	673 978
Dont résultat Gestion contrôlée	1 023 081	421 631
Reprise du résultat antérieur	-1 916	349 906
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	2 292 570	1 445 515
Dont résultat sous gestion propre	1 161 319	521 141
Dont résultat sous gestion contrôlée	299 652	138 206
Dont Retraitement - Harmonisation PCG	831 599	786 168

GESTION CONTROLEE	Déficit	Excédent
SIEGE		20 708
EMP		9 452
IME Chaptal		3 639
EMPRO		42 644
E.S.A.T. Pleyel	23 473	
E.S.A.T. Marville	58 541	
IME		25 052
SEJOUR REPIT		106 373
UNITE PASSERELLE - USC		9 841
MAS		33 132
SESSAD		110
SAMSAH		12 509
E.S.A.T. ADC		11 386
FOYER l'Horizon		45 337
CAJ l'Horizon		63 400
TOTAL CUMULE GESTION CONTROLEE	82 014	383 582
Retraitement PCG		721 514
SOUS-TOTAL		1 023 081

GESTION PROPRE	Déficit	Excédent
ASSOCIATION		459 774
E.S.A.T. Pleyel		305 179
E.S.A.T. Marville		144 365
RAJ les Jonquilles	32 345	
ACTIVITES SR - HI		96 275
ACTIVITES HOTELLERIE	45 451	
SAAD		28 699
E.S.A.T. ADC		204 822
TOTAL CUMULE GESTION PROPRE	77 796	1 239 115
Retraitement PCG		110 085
SOUS-TOTAL	-	1 271 404

Les résultats des activités en gestion contrôlés non signataires d'un CPOM obligatoire restent soumis au contrôle et à l'appréciation des autorités de tarification.

Par principe, les résultats des activités en gestion propre ne sont pas repris.

5.4 Tableau des fonds dédiés

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

FONDS DEDES

VARIATIONS DES FONDS DEDES ISSUES DE :	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (dotations)	UTILISATIONS (reprises)		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification :	764 171	556 693	343 439	0	977 425	232 562
Fonds dédiés à l'investissement : Dont projet / catégorie de projet / Financeur						
- Emp / ETCE - BMA : Contrôle d'accès / stores	74 657		74 657		0	
- Emp CNR 2023 / ARS : soutien à l'investissement		102054	864		101 190	
- Empro CNR / ARS : projet air de jeux / cuisine	55 460		11 092		44 368	
- IME affectation resultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	155 312				155 312	155 312
- Sessad affectation resultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	21 669				21 669	21 669
- MAS affectation resultats 2017 / ARS : Travaux de la Marzelle	55 581				55 581	55 581
- Esat Marville - CNR 2023 / ARS		94821			94 821	
- Esat Atelier du Château - CNR 2023 ARS		45467	15 507		29 959	
Fonds dédiés à l'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financeur						
- Emp CNR / ARS : Formations plan autisme	25 893		18 861		7 032	
- Emp CNR 2023 / ARS : Formations	0	39 316			39 316	
- Esat ADC CNR / ARS : Formations caferius	9 473		8 700		773	
- Etablissement CPOMIDF / ARS : Formavision	54 018		14 643		39 374	
- Etablissement CPOMIDF / ARS : SI	27 805		25 607		2 198	
- Etablissement CPOMIDF CNR 2020/ ARS : Masques	28 463				28 463	
- IME Chaptal CNR / ARS : Situation complexe	17 750		17 750		0	
- Empro CNR / ARS : Equipements numérique	7 000		4 895		2 105	
- Empro CNR / ARS : Formation		8 620			8 620	
- Empro CNR 2023 / ARS : Soutien pratique sportive		1 140			1 140	
- Esat Pleyel CNR 2023 / ARS : Soutien pratique sportive		1 953			1 953	
- Esat Marville CNR / ARS : Culture santé	2 200		2 200		0	
- ASC CNR 2021 / ARS : HABITAT INCLUSIF	29 851				29 851	
- IME CNR 2021 / ARS : Séjour répit - AT	40 474	110 000	25 086		125 388	
- IME CNR 2021 / ARS : PCPE	7 428		7 428		0	
Fonds dédiés Subvention d'exploitation : Dont projet / catégorie de projet / Financeur						
- IME CNR 2019 / ARS : File active	105 846		105 846		0	
- IME / CD 2020: Habitat partagé	34 569		4 580		29 988	
- Foyer/CAJ 2022 / LIONS CLUB : Sophrologie	4 224		4 224		0	
- EMPRO & Esat Pleyel: Projet SLAMAGIR	1 500		1 500		0	
- EMP sub Levallois: Projet jardin partagé	5 000				5 000	
- SESSAD ARS CNR 2023 : PCPE		65 000			65 000	
- Siege sub vention ARS : SI - DIU		88 322			88 322	
Subventions d'exploitation (1) activité sous gestion propre :						
- Activité associative	0	3500			3 500	
- Activité Socio-Culturelles - subvention DRAC projet fresque	1 000				1 000	
- Esat Marville commercial	0		0		0	
Fonds dédiés s/contrib. autres	446 194	165 628	87 757		524 064	
Ressources liées à la générosité du public (1)	110				110	
- EMP levallois - projet cuisine section jeunes adultes / potager	18 590		8 932		9 658	
TOTAL	1 230 065	725 821	440 128	0	1 515 758	232 562

5.5 Tableau des provisions

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Libellés des rubriques	Valeur au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Valeur au 31/12/2023
PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
Dépréciation comptes usagers	-			-
TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
<u>Provisions pour risques</u>				
Projets Associatifs				
Risques associatifs et prud'homme	180 000	-	-	180 000
Autres Provisions Esat ADC+ Association+RAJ		36 137		36 137
<u>Provisions pour charges</u>				
Provision Ind. Départ en retraite Foyer	-		-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	180 000	36 137	-	216 137
TOTAL PROVISIONS	180 000	36 137	-	216 137
<i>Dotations & Reprises provisions exploitations</i>		-	-	
<i>Dotations & Reprises provisions exceptionnelles</i>				

TOTAL PROVISIONS INSCRITES A L'ACTIF DU BILAN				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Couverture du BFR	145 604			145 604
Provision CNR 2017 IME Chaptal	100 000			100 000
Réserves des plus value nettes d'actif	170 478	31 820	-	202 298
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	416 082	31 820	-	447 902

5.6 Etat des échéances et dettes

Association La Résidence Sociale - 2023

Etat des Échéances des Créances et des Dettes

Créances (a)	Montant brut	Échéances		Dettes (b)	Montant brut	Échéances			
		à 1 an au +	à + d'1 an			à 1 an au +	à + d'1 an	à + d'5 ans	
Créances de l'actif immobilisé :									
Créances rattachées à des participations	272 009	0	272 009	Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0	0	0	0
Prêts (1)	525 550	525 550	0	Autres emprunts obligataires (1)		0	0	0	0
Autres immobilisations financières	68 353	0	68 353	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (1) CT et LT	2 164 357	1 200 449	472 121	1 766 931	
				Emprunts et dettes financières divers (1)	71 641	0	71 641	0	0
Créances de l'actif circulant :									
Créances clients et comptes rattachés	2 198 915	2 198 915	0	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840 026	840 026	0	0	0
Autres créances clients	8 943	8 943	0	Personnel et comptes rattachés	1 183 360	1 183 360	0	0	0
Personnel et comptes rattachés	18 770	18 770	0	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 076 071	1 076 071	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 228	58 228	0	Etat et autres collectivités publiques	221 489	221 489	0	0	0
Etat et autres collectivités publiques	205 119	205 119	0	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 199	5 199	0	0	0
Autres	172 855	172 855	0	Autres dettes	248 578	248 578	0	0	0
Charges constatées d'avance	145 827	145 827	0	Produits constatés d'avance	75 517	75 517	0	0	0
TOTAL	3 674 568	3 334 206	340 362	TOTAUX	5 886 238	4 850 689	543 762	1 766 931	
Trésorerie	11 464 122								
Actif disponible CT	15 070 337			Passif exigible CT	4 850 689				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	473 494			(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0				
(1) Montant des prêts récupérés en cours d'exercice	0			(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	56 890				
				(2) Dontenvers les sociétaires					

(*) le montant à indiquer ici correspond à celui de la ligne du bilan

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

5.7 Etat des emprunts

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES

92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

PASSIF

EMPRUNTS ET DETTES

TOTAL 2 164 357

Emprunts 1 076 869

Banque Populaire PSC	264 664
Caisse des Dépôts	782 126
Esat ADC social	-
Esat ADC Commercial	-
FOYER l'horizon	30 079

-

Comptes Bancaires 1 087 488

Direction Générale - Siège	29 247
Association	150 488
Esat Pleyel Social	-
ESAT Marville Commercial	-
Activités Hôtellerie	796 348
RAJ les Jonquilles	111 406

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT - CROD-CER

6.1 Compte d'exploitation de la gestion contrôlée

ETATS FINANCIERS COMBINES																
92.000 LEVALLOIS PERRET																
LA RESIDENCE SOCIALE																
BILAN AU 31 DECEMBRE 2023																
Comptes de fonctionnement résumés du 1er janvier au 31 décembre 2023																
DESIGNATION	GESTION CONTRÔLÉE															
	SIÈGE	E.M.P.	I.M.E.Chapital	E.M.PRO.	Playel	Marville	I.M.E	SESSAD	IMAS	SAMSAH	SEJOUR REPT	UNITE PASSERELLE - USC	ESAT ADC	FOYER l'horizon	CAJ l'horizon	TOTAL
PRODUITS DES ACTIVITES	146 443	3 473 111	2 073 088	1 386 057	996 444	1 438 906	2 337 304	937 495	328 027	576 196	837 148	531 156	1 149 166	1 073 712	622 504	17 966 710
AUTRES PRODUITS	809 469	311	9 413	0	0	8 358	37 445	0	837	3 511	2 835	2 882	462	80 112	2	955 637
PRODUITS D'EXPLOITATION	955 912	3 473 422	2 082 451	1 386 057	996 444	1 447 266	2 374 749	937 495	328 864	579 706	839 983	534 038	1 149 628	1 153 824	622 506	18 862 347
Achats	5 034	90 654	108 210	91 737	13 616	117 039	115 192	25 501	13 404	42 078	59 718	26 142	70 431	79 192	18 434	876 381
Services Extérieurs	71 883	134 793	215 140	228 005	120 200	221 952	106 218	52 284	32 863	22 308	32 869	13 533	71 536	171 914	25 129	1 520 538
Autres Services Extérieurs	256 755	815 250	95 873	107 557	31 012	136 575	245 633	78 766	21 786	34 092	32 755	14 652	114 263	78 447	78 037	2 141 474
Taxes et versements assimilés	19 277	147 803	114 765	66 213	40 190	31 304	141 233	48 847	19 686	33 247	54 525	32 721	35 752	56 570	33 668	875 820
Charges de personnel	501 387	1 714 403	1 332 023	734 466	757 110	835 490	1 430 891	582 055	206 088	417 159	516 509	417 694	729 886	648 115	377 281	11 200 576
Autres charges de gestion courante	652	103 340	64 465	42 904	30 984	42 424	71 352	28 066	10 769	17 622	20 919	16 936	35 510	34 986	18 900	539 828
Dotations aux amortissements et provisions	86 165	516 769	153 191	83 181	37 487	136 509	246 005	118 866	9 020	1 098	13 386	1 307	72 888	71 569	7 657	1 585 100
CHARGES D'EXPLOITATION	951 163	3 523 012	2 083 696	1 354 063	1 030 598	1 521 293	2 336 524	934 385	313 426	567 605	730 793	522 966	1 130 286	1 140 792	559 105	18 719 718
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 749	-49 590	-1 245	31 994	-34 155	-74 027	18 225	3 110	15 438	12 101	109 200	11 053	19 342	13 032	63 400	142 629
PRODUITS FINANCIERS														97	82	489
CHARGES FINANCIERES							23 370	3 000	2 700		3 399	1 457		336		34 262
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0	0	0	-23 370	-3 000	-2 700	0	-3 399	-1 457	97	-253	309	-33 773
RESULTAT COURANT	4 749	-49 590	-1 245	31 994	-34 155	-74 027	-5 146	110	12 738	12 101	105 801	9 596	19 439	12 779	63 710	108 856
PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 965	69 982	6 713	10 660	13 019	15 531	30 197		20 394	408	571	245	6 169	38 280	4 412	232 546
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6	10 940	1 829	10	2 337	46							14 223	5 722	4 721	39 834
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 959	59 042	4 884	10 649	10 682	15 485	30 197	0	20 394	408	571	245	-8 053	32 558	-309	192 712
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG	0	142 198	191 000	133 200	56 900	95 400	28 251	69 792	548	0	0	0		3 642	582	721 514
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20 708	151 651	194 659	175 844	33 427	36 659	53 303	69 902	33 679	12 509	106 373	9 841	11 386	48 979	63 982	1 023 081
REPRISE DES RESULTATS N-2							-50 054								48 138	-1 916
REPRISE EXCEDENTS COMP. CHGES AMORT																0
DEPENSES POUR CONGES PAYES																0
RESULTATS ADMINISTRATIF	20 708	151 651	194 659	175 844	33 427	36 659	3 248	69 902	33 679	12 509	106 373	9 841	11 386	48 979	112 121	1 021 165

6.2 Compte d'exploitation de la gestion propre

ETATS FINANCIERS COMBINES									
92300 LEVALLOIS PERRET									
LA RESIDENCE SOCIALE									
BILAN AU 31 DECEMBRE 2023									
Comptes de fonctionnement résumé du 1er janvier au 31 décembre 2023									
DESIGNATION	GESTION PROPRE								
	Association	ESAT Pleyel	ESAT Marville	ESAT ADC	Activité SR - HI	Activité Hôtellerie	SAAD	RAJ	TOTAL
PRODUITS DES ACTIVITES	254 099	2 682 601	832 891	1 122 603	188 672	334 106	264 428	733 802	6 413 202
AUTRES PRODUITS	14 205	936 596	1 184 086	1 021 786	4 996	14 226	4 246	94 221	3 274 362
PRODUITS D'EXPLOITATION	268 304	3 619 197	2 016 977	2 144 389	193 668	348 332	268 674	828 023	9 687 564
Achats	10 474	284 135	57 915	393 088	268	63 547	5 346	140 603	955 376
Services Extérieurs	46 118	1 616 463	71 706	41 402	22 098	48 004	6 569	229 055	2 081 415
Autres services extérieurs	89 819	46 397	41 716	78 648	27 785	24 306	2 857	7 516	319 043
Taxes versements assimilés	26 615	12 905	15 717	15 939	715	13 610	12 545	59 277	157 323
Charges de personnel	12 392	1 324 958	1 650 697	1 353 677	46 289	191 862	177 678	391 623	5 149 177
Autres charges de gestion courante	74 898	60 417	42 681	46 412	0	11 391	34 979	24 338	295 116
Dotations aux amortiss. et provisions	221 502	13 107	35 374	45 470	238	39 335	0	7 907	362 833
Impôts sur les Sociétés	24 694								24 694
CHARGES D'EXPLOITATION	506 511	3 358 381	1 915 806	1 974 635	97 393	392 055	239 975	860 319	9 345 076
RESULTAT D'EXPLOITATION	-238 207	260 816	101 171	169 754	96 275	-43 723	28 699	-32 296	342 488
PRODUITS FINANCIERS	525 707			8 510		482			534 699
CHARGES FINANCIERES						2 593			2 593
RESULTAT FINANCIER	525 707	0	0	8 510	0	-2 111	0	0	532 106
RESULTAT COURANT	287 500	260 816	101 171	178 264	96 275	-45 834	28 699	-32 296	874 594
PRODUITS EXCEPTIONNELS	172 724	52 000	43 795	29 240	0	505			298 264
CHARGES EXCEPTIONNELLES	450	7 636	601	2 682	0	122		49	11 539
RESULTAT EXCEPTIONNEL	172 274	44 363	43 194	26 558	0	383	0	-49	286 725
RETRAITEMENT MISE EN HARMONIE PCG	0	0	0	84 636	0	0	0	25 449	110 085
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	459 774	305 179	144 365	289 459	96 275	-45 451	28 699	-6 896	1 271 404

6.3 Informations relatives aux entités faisant appel à la générosité du public

6.3.1 Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Les entités qui font appel à la générosité du public sont tenues de présenter un Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER).

Dans le cadre du nouveau règlement un nouvel état est créé : le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD), qui constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le CER.

LA RESIDENCE SOCIALE

ETATS FINANCIERS COMBINES
92300 LEVALLOIS PERRET

BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 520		965	
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	13 245	13 245	35 353	35 353
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	12 463 677		11 864 987	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	17 221 449		15 059 956	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	323 923		333 357	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	423 693		614 178	
TOTAL	30 447 508	13 245	27 908 795	35 353
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France	16 865 781		15 481 408	
- Actions réalisées par l'organisme		5 844		22 727
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	9 334 514		9 605 689	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 218 647		1 198 350	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	24 694		24 754	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	709 386		502 986	
TOTAL	28 153 022	5 844	26 813 186	22 727
EXCEDENT OU DEFICIT	2 294 486	7 401	1 095 609	12 626
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
-Bénévolat				
-Prestations en nature				
- Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
-Prestations en nature				
-Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

Le CROD donne le résultat de la générosité du public sur l'exercice. Il reprend également les rubriques du résultat global de l'association.

6.3.2 Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)

Le CER reprend uniquement les opérations liées à la générosité du public contenues dans le CROD. Il permet de fournir le montant des ressources liées à la générosité du public non utilisées en fin d'exercice en ajoutant au résultat de la générosité du public obtenu par le CROD :

- Le montant des ressources non utilisées issues de l'appel à la générosité du public de l'exercice précédent
- L'impact des investissements et désinvestissements réalisés au moyen de la générosité du public

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC AU 31 DECEMBRE 2023

EMPLOIS DE L'EXERCICE	EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GP UTILISES EN 2023	EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GP UTILISES EN 2022	RESSOURCES DE L'EXERCICE	SUIVI DES RESSOURCES DE LA GP PERCUES EN 2023	SUIVI DES RESSOURCES DE LA GP PERCUES EN 2022
			REPORT DES RESSOURCES DE LA GP NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	75 695	63 069
1. MISSIONS SOCIALES (voir compte de résultat détaillé par établissement)			1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		35 353
1.1 Réalisées en France			Dons manuels non affectés reçus (756)	13 245	35 353
			Dons affectés en subventions d'investissement (131)		
			DONS AFFECTES AU FOYER / CITL		
			- Financement d'une Nintendo & des jeux		
	470				
			- Financement atelier danse & art thérapie		
	2 160	640			
			- Financement fournitures éducatives		
	1 199	2 600			
			DONS AFFECTES AU PROJET SOCIO CULTUREL		
Dons attribués à des projets et du matériels pédagogiques pour les jeunes accueillis au LH	615				
			DONS AFFECTES A LA PMS BAUNE		
Achat tablettes pédagogiques AMIKEO 2021 / renouvellement des licences AMIKEO 2022		3 887			
- Don en nature (mise à disposition d'une place de parking à Beaumont 4ème trim 2021)					
			DONS AFFECTES A L'ESAT ADC		
- Aide à la perte de l'activité économique liée à la baisse d'activité (COVID)					
			DONS AFFECTES A L'EMP		
- Don en nature (travaux maintenance)		15 600			
			DONS AFFECTES A L'EMPRO		
- Dons affectés en Fonds dédiés pour le financement de sorties, d'activités ou encore l'achat de cadeaux aux jeunes lors de leur départ					
			DONS AFFECTES A L'IME CHAPTAL		
- Participation aux frais de sorties de fin d'année	1 400				
1.2 Réalisées à l'étranger					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES					
TOTAL DES EMPLOIS	5 844	22 727	TOTAL DES RESSOURCES	13 245	35 353
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2. REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5. REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3. UTILISATION DES FONDS DEDIDES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	7 401	12 626	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL GENERAL	13 245	35 353	TOTAL GENERAL	13 245	35 353
			RESSOURCES REPORTEES DE LA GP EN DEBUT D'EXERCICE	75 695	63 069
			+EXCEDENT ou - INSUFFISANCE DE LA GENROSITE DU PUBLIC	7 401	12 626
			- INVESTISSEMENTS et + DESINVESTISSEMENTS NETS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
			= RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (HORS FONDS DEDIDES)	83 096	75 695
			ASSOCIATION	64 418	53 658
			IME CHAPTAL	0	
			EMP	7 835	7 835
			ESAT ADC	820	820
			FOYER/CAJ	7 019	10 378
			ESAT PLEYEL	200	200
			ESAT MARVILLE	50	50
			HOTELLERIE	763	763
			IME BAUNE	1 113	1 113
			LOGEMENT FOYER	877	877
			TOTAL	83 096	75 695

7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

7.1 Engagements de retraite :

Les entreprises qui ne provisionnent pas dans leur compte les engagements de retraite, ce qui est le cas, doivent indiquer les montants correspondant en annexe (art. 531-2/9 et 531-3 du PCG). Les engagements de retraite ont été évalués à un montant de **1 569 807 euros**. Ces provisions sont opérées en vertu du code de l'action sociale l'article R314-228 Créé par Décret n°2016-1815 du 21 décembre 2016 - art. 2 qui précise que :

Les économies réalisables sur des charges de personnel sont employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne-temps.

La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'entreprise rapporté à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation. Il s'agit de la part relative aux droits passés à la date du 31/12/2023.

Paramètres retenus :

Méthode d'évaluation : rétrospective prorata temporis

Taux d'actualisation : 1%

Table de mortalité : TV 88/90

Intégralité du personnel et taux de charges retenu de 55.5%

Le départ est prévu sauf dérogation individuelle à 64 ans

Taux de rotation du personnel : turn-over moyen

Retraitements PCG

Certains retraitements sont effectués intitulés « retraitements PCG » dont le détail figure ci-dessous, ils ont concerné majoritairement les provisions pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 831 599€, autorisées par les autorités de contrôle mais non admises dans le cadre de la réglementation actuelle.

Retraitements / conformité PCG

Provision réfection appartements Lfoyer 3% CA	37 807	-	12 358	25 449
Provision IDR	627 587	324 274	230 347	721 513
Autres provisions pour charges	84 636	-	-	84 636
Total				831 599

7.2 Engagement de crédit-bail et locations longue durée :

Crédit-bail immobilier

Le montant des redevances restant à payer au titre du contrat décrit ci-dessous à compter du 01/01/2024 est de 1 085 041 Euros.

Les investissements effectués entre 1997 et 1999, pour les constructions et améliorations du foyer pour adultes handicapés, ont été financés par l'intermédiaire d'un crédit-bail immobilier à hauteur de 1 584 032 ,95 € sur une durée de 31 années, qui a commencé au 4eme trimestre 1999 et se terminera au 1er trimestre 2032. Le Total des redevances réglées au 31/12/2023 est de 2 243 298.22€, soit une charge pour 2023 de 90 945.45 €. La décomposition de ce financement est résumée de la façon suivante : Le calcul de amortissements théoriques a été effectué par rapport au crédit-bail dont la durée est identique au bail emphytéotique entre l'APEI de Rueil Malmaison et l'OPD HLM 92,

Total des redevances qui seront réglées au 1^{er} trimestre 2032 d'après le contrat :

	Constructions Neuves	Acquisition Amélioration	TOTAL
Valeur d'Immobilisation	274 190.00	1 309 843.00	1 584 033.00
Valeur Intérêts d'emprunt	425 917.00	1 606 178.00	2 032 095.00
TOTAL CREDIT BAIL	700 107.00	2 916 021.00	3 616 128.00

CREDIT BAIL IMMOBILIER			
	Terrains	Construction	Total
Valeurs d'origine	274 190,00	1 309 843,00	1 584 033,00
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	203 046,00	812 000,00	1 015 046,00
- Dotations de l'exercice	8 702,00	34 800,00	43 502,00
TOTAL	211 748,00	846 800,00	1 058 548,00
Redevances payées : D'après contrat et pour information			
- Cumuls exercices antérieurs	459 365,00	1 946 340,00	2 405 705,00
- Exercice 2023	23 963,00	101 420,00	125 383,00
TOTAL	483 328,00	2 047 760,00	2 531 088,00
Redevances restant à payer : D'après contrat			
- à un an au plus	24 240,00	102 624,00	126 864,00
- à plus d'un an et cinq au plus	104 660,00	423 024,00	527 684,00
- à plus de cinq ans	87 879,00	342 614,00	430 493,00
TOTAL	216 779,00	868 262,00	1 085 041,00
Redevances effectivement réglées			
Redevances réglées au 31/12/2022	409 714,93	1 742 637,84	2 152 352,77
Redevances réglées 2023	17 771,49	73 173,96	90 945,45
Redevances réglées au 31/12/2023	427 486,42	1 815 811,80	2 243 298,22
Total redevances réglées au 1er trimest 2032	700 107,00	2 916 022,00	3 616 129,00

Les redevances réglées réellement du 4^{eme} trimestre 1999 au 31 décembre 2023 s'élève à 2 243 298.22 euros ; celles-ci comprennent les amortissements et intérêts d'emprunts PLATS, les frais de gestion, les provisions pour grosses réparations et prime d'assurance et sont réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Montants des engagements déterminés selon les contrats de crédit-bail détenus par l'Association :

Les engagements en matière de location longue durée pour les autres contrats s'élèvent au total à 240 145 euros.

- A moins d'un an : 59 641 euros
- D'un an à cinq ans : 180 504 euros

8. AUTRES INFORMATIONS

Situation fiscale

Les activités de l'association sont hors du champ d'application des impôts commerciaux excepté :

- Les ESAT Marville, Pleyel et Atelier du Château qui sont assujettis sur option à la TVA pour les ventes et prestations de services réalisées dans le cadre des opérations de production et de commercialisation effectuées par les travailleurs handicapés.
- L'activité Hôtellerie assujettis à la TVA pour les prestations de services dans le cadre des locations de chambres et de salles de réception.

Par ailleurs, il est précisé que l'association au titre de l'article 206-5 du CGI dispose de revenus patrimoniaux taxables au taux de 24 %.

8.1 Loi relative au volontariat associatif

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006, relative au volontariat associatif, la rémunération totale des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit être publiée dans le compte financier. Leur montant global annuel s'est élevé à 292 734 euros, étant précisé que les dirigeants bénévoles ne sont pas rémunérés.

8.2 Honoraires Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes facturés en 2022 s'est élevé à 39 590 € HT y compris les travaux entrant dans le cadre des diligences directement liées à la mission.

8.3 charges et produits exceptionnels

Le détail des charges et produits exceptionnels de l'exercice figure ci-dessous :

détail des charges et produits exceptionnels				
Comptes	Nature	Charges	Produits	Détails
6712000	Pénalités amendes	1 323,50		
6718000	CH. exceptionnelle s opérations gestion	3 132,47		
6720000	Charges s/ exercice antérieur	350,70		
6750000	Valeur Nette Comptable	7 485,75		
6788000	Charges s/ exercice antérieur	39 081,13		
6817400	Dot. Exceptionnelles amort	43 444,81		
7718000	Produits exceptionnels		183 578,06	
7720000	Produits s/ exercice antérieur			
7750000	Produits éléments actif cédés		51 043,33	
7770000	Quote-part Subv. d'Investissement		108 952,01	
7773000	Amort Subventions Equipements		32 648,18	reprise des subventions au rythme de l'amortissement des biens
7780000	autres produits exceptionnels		16 650,85	subventionnés
7788000	Produits s/ exercice antérieur		137 937,57	
		94 818,36	530 810,00	
	Résultat Exceptionnel	435 991,64		

8.4 Tableau des filiales et participations

Association Résidence Sociale - 2023

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	CAPITAL	Capitaux propres, hors résultat et autres que capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres	Prêts et avances consentis	Montant caution & avals donnés	Chiffres d'affaires au 31/12/2023	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes recus
SCI LRS STAINS	10 000,00 €	2 401 321,38 €	100%	9 999,00 €	Néant	Néant	213 552,00 €	119 657,64 €	Néant
SCI LRS LES FOURCHES	10 000,00 €	600 000,00 €	100%	9 999,00 €	Néant	Néant	0,00 €	-6 379,32 €	Néant
SCIC NOVAEDIA	435 800,00 €	2 244 390,00 €	57%	250 000,00 €	Néant	Néant	1 973 470,00 €	63 788,00 €	Néant

SCI LRS Par ailleurs, les comptes de la SCILRS Stains n'entrant pas de la combinaison, un retraitement a été établi concernant les comptes de liaison en comptes 467 (débiteurs-créditeurs divers). Le montant total de ces loyers versés à la SCI LRS Stains en 2023 s'élève à 213 552 euros

SCI LRS LES FOURCHES 1er exercice, aucun retraitement n'a été effectué.

SCIC NOVAEDIA Pas de correspondance entre le pourcentage de détention et le pourcentage de contrôle (voir les statuts de la SCIC), ce qui explique la non intégration de la SCIC dans le périmètre d'intégration.

8.5 Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges / produits d'exploitation	145 827	75 517
Charges / produits financiers		
Charges / produits d'exceptionnels		
TOTAL	145 827	75 517

8.6 Charges à payer

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
Emprunts obligatoires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunt et dettes après des établissements de crédit	
Emprunt et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 029
Dettes fiscales et sociales	1 194 348
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	35 678
TOTAL	1 378 055

8.7 Produits à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	76 826
Autres créances	254 467
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	5 750
TOTAL	337 043

